

La Brevère (3^{ème} partie)

Comme de nombreux villages de la Remaudière, la Brevère n'a pas échappé à l'exode de ses habitants agriculteurs vers des métiers de l'artisanat, de l'industrie, des secteurs tertiaires : commerces, transports, activités financières, administrations publiques, enseignement.



Il s'en est suivi une diminution du nombre d'exploitations recensées sous le nom de fermes qui formaient 2 entités principales les borderies et les métairies.

Les borderies ou bordes sont de petites exploitations agricoles dont la superficie pouvait varier suivant les régions et la configuration des terrains. Dans notre région, les borderies appartenaient à des propriétaires exploitants. Ceux-ci cultivaient eux-mêmes les terres qui leur appartenaient, souvent deux à trois ha composés de parcelles excessivement morcelées, auxquels s'ajoutaient également deux à trois ha loués aux alentours par fermage ou métayage. Le partage de ces propriétés à chaque génération entre les enfants du couple défunt contribuait à diviser un bien déjà précaire entraînant de nombreuses servitudes et des modifications de l'exploitation. On perdait l'héritage des frères et sœurs, mais par un bon mariage on récupérait celui de l'épouse, si on l'avait bien choisie !

Les métairies (de 18 à 25 ha) appartenaient à de riches propriétaires terriens qui louaient leurs terres, les bâtiments agricoles et la maison d'habitation à un fermier ou métayer qui lui en assurait la production. Son fermage se payait soit en argent soit en denrées végétales ou animales tirées de l'exploitation des terres. Les terres étaient généralement groupées autour des bâtiments, constituées de grandes parcelles, cela permettait des rendements supérieurs et des déplacements moins nombreux. En cas de décès du propriétaire, l'entité de la ferme était préservée soit par la vente de la totalité des biens soit par l'héritage : L'Aujardière, La Touche, la Richaudière, l'Aubretièrre sur la Remaudière, le Douet Rouault sur le Loroux- Bottereau faisaient partie de cette dernière catégorie.

Voici l'histoire d'une borderie, liée à une famille, qui a conservé l'intégrité de ses batiments et qui est assez représentative de l'évolution de nos borderies régionales depuis sa création en 1881 jusqu'à sa disparition en 1972. Elle a débuté à une époque où l'on travaillait encore pour vivre, le travail manuel était très développé, elle s'est éteinte comme beaucoup d'entr'elles avec la société de consommation...

A l'arrivée de Pierre Petiteau à la Brevère en 1875 on dénombrait 5 exploitations agricoles, réparties de part et d'autre de la route. Toutes étaient productrices de vin pour la consommation personnelle, 2 d'entre elles en commercialisaient auprès des artisans, instituteurs et clergé.

5 feux pour un total de 18 personnes : Les Familles Briand/Suteau (6), Guéry/Etourneau (5), Bureau/Luneau (5), Fonteneau (1) et enfin Bodineau (1). 6 ans plus tard, ils n'étaient plus que 3 exploitants.

Né à la Savinière en 1855, orphelin de père emporté par une épidémie de typhoïde en 1856, élevé par sa mère et son beau-père, aîné de 7 enfants, il a arrêté l'école à 11 ans, a travaillé comme journalier agricole chez son beau-père à la Savinière, aux Mays auprès de la famille Moreau ainsi qu'à la Maison neuve chez la famille Delaunay/Tessier les minotiers. Ces derniers exploitaient le moulin à eau de la Hyardièrre ainsi que le « **moulin de la Brevère** » en période d'étiage de la Divatte. Son travail de journalier était apprécié de ses employeurs.

1876 une année charnière pour Pierre Marie PETITEAU qui venait de satisfaire à la loi sur le recrutement en tirant un numéro plutôt favorable : il fût mobilisé seulement pour un an, auquel il fallait ajouter deux périodes de réserve de 1 mois et une de quinze jours à Ancenis ! A cette époque environ 35% des conscrits étaient mobilisés pour 5 longues années.

Au retour de son service militaire il se fit alors embaucher à la Brevère comme journalier, à temps partiel chez Marie Fonteneau, 76 ans, propriétaire d'une borderie de 4 ha. Son époux de 30 ans son aîné, était décédé depuis de nombreuses années, sans descendance. Un journalier, son voisin, Pierre Bodineau 69 ans, l'aidait jusqu'à l'arrivée de Pierre PETITEAU dans ses travaux quotidiens en complément de sa petite exploitation de 2 ha 40, dont 70 ares en toute propriété, 82 ares en métayage et le reste en fermage. **Ce fût alors le début d'une longue saga familiale lié à une borderie**